

Motion des personnels du CESAER, UMR Agrosup Dijon / INRA, AG du 28 janvier 2020

Les personnels du Centre d'Economie et de Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux, UMR Agrosup Dijon/INRA, réunis en assemblée générale le 28 janvier 2020, ont voté la motion suivante à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s :

Comme de nombreux laboratoires et départements de France les enseignant.e.s-chercheur.e.s, les personnels d'appui, les chercheur.e.s, ingénieur.e.s d'études et de recherche, doctorant.e.s du CESAER entendent par la présente motion exprimer :

- leur opposition aux orientations prévues dans les rapports préparatoires à la loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR) ;
- leur soutien au mouvement de lutte contre le projet de loi de réforme des retraites.

La réforme des retraites et les propositions dans les textes préparatoires à la LPPR détériorent les conditions d'emploi et de travail dans la fonction publique de l'enseignement supérieur et ne répondent en rien aux besoins de l'ESR. Elles constituent une attaque contre la liberté académique et scientifique et donc contre la possibilité de développer une recherche indépendante et de qualité.

La LPPR en préparation s'inscrit dans la continuité des réformes antérieures, dont nous subissons aujourd'hui les conséquences : baisses des recrutements de titulaires, précarisation des emplois (CDD enseignement sans volet recherche, vacations...), surcharge généralisée de l'enseignement, réduction des moyens et des postes d'appui à la recherche qui accroît la charge de travail, hiérarchisation et mise en concurrence des établissements et des équipes de recherche, gâchis d'argent et de moyens publics dans la surévaluation des activités et des projets... La LPPR en préparation prévoit la destruction de nos statuts avec des recours systématiques aux contrats à durée déterminée et en remettant en cause la référence aux 192 HETD dans la définition du service des enseignant.e.s-chercheur.e.s. Le recours au CDD, couplé à la réforme du chômage et du système de retraite fragilisera considérablement les carrières. De plus, en accentuant les modes de financement par projet, elle renforce des logiques de « performance » et d'évaluation comptable qui contredisent les exigences scientifiques et l'évaluation par les pairs garantissant l'indépendance et la qualité du travail scientifique.

Le système de retraite par point, outre qu'il détruira toute solidarité, qu'il fragilise les plus précaires et repousse l'âge de départ à la retraite, entraînera une diminution générale du niveau des retraites. Cette diminution est de l'ordre de 20 % à 40 % pour les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle est d'autant plus importante que la précarité est déjà accrue dans nos carrières et l'accès à un emploi stable est de plus en plus tardif (déjà plus de 34 ans en moyenne en 2016).

La défense d'un service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, de qualité et de proximité, est cruciale pour l'ensemble de la société. La construction et la transmission publiques et indépendantes de savoirs sont indispensables pour accompagner les changements sociaux contemporains et pour permettre à chacun.e de développer ses connaissances. Alors que la réforme tend à renforcer la séparation entre recherche et enseignement, nous réaffirmons leur caractère complémentaire et indissociable.

Le CESAER est favorable à :

- l'augmentation nette et durable du nombre de titulaires recrutés, chercheur.e.s, enseignant.e.s-chercheur.e.s comme personnels d'appui ;
- à l'augmentation du financement public alloué aux contrats doctoraux ;
- au rétablissement de budgets ambitieux et pérennes pour les unités et équipes de recherche ;
- à la débureaucratiation des évaluations afin de favoriser la qualité des productions et des parcours au lieu de la quantité ;
- au transfert des budgets du crédit impôt recherche à la recherche publique.

Le CESAER appelle l'ensemble des collègues de l'enseignement supérieur et de la recherche à soutenir et participer aux mouvements de lutte contre ces réformes et le démantèlement des services publics. Nous sommes solidaires avec l'ensemble des secteurs mobilisés.